

Bulletin d'information municipale



Saint-René-de-Matane

Agriculture - nature - sylviculture

*Septembre 2018
71^e édition*

Les activités du maire et de la directrice générale...

en journée et/ou en soirée –Septembre 2018

- 4 septembre :** Séance ordinaire du conseil – 19 h 30.
- 6 septembre :** Colloque de zone de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) – Directrice générale.
- 18 septembre :** Rencontre avec le Service Régional de Sécurité Incendie (SRSI) – Maire et directrice générale.
- 24 septembre :** Rencontre avec la firme d'ingénieurs – Programme TECQ 2014-2018 – Élus et directrice générale.
- 26 septembre :** Séance ordinaire du Conseil de la MRC de la Matanie 20 h - **Maire.**

**LA PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
SE TIENDRA LE 1^{ER} OCTOBRE 2018 À 19H30**



Mot du maire



Chers concitoyens et chères concitoyennes,

L'arrivée de septembre nous donne des signes de la fin de l'été.

Un été sous les chauds rayons du soleil et peu de pluie.

À certains endroits, l'eau commence à manquer dans les puits. La rivière n'a jamais été aussi basse. On attend avec impatience la pluie.

La Municipalité se prépare à accueillir l'hiver. La machinerie est mise en ordre et un nouvel employé sera formé. Les élus conjuguent leurs efforts pour vous offrir un bon service en tout temps.

Si vous avez des interrogations, critiques, commentaires ou félicitations, faites-nous en part !

Ensemble, nous allons plus loin.

Dans un autre ordre d'idées, notre territoire accueille un grand nombre de chasseurs.

Nous vous invitons à la prudence.....Nous préférons parler avec vous que de vous !

Rémi Fortin

Rémi Fortin, maire

Séance ordinaire du conseil – 13 août 2018.

Pour consulter toutes les résolutions adoptées,
rendez-vous sur le site internet de la municipalité au www.saintrene.ca

DÉSIGNATION D'UN RÉPONDANT – LOI FAVORISANT LE RESPECT DE LA NEUTRALITÉ RELIGIEUSE DE L'ÉTAT ET VISANT NOTAMMENT À ENCADRER LES DEMANDES D'ACCOMMODEMENTS POUR UN MOTIF RELIGIEUX DANS CERTAINS ORGANISMES

Il est proposé par Mme la conseillère Joyce Bérubé , et résolu :

DE désigner la directrice générale et secrétaire-trésorière Mme Yvette Boulay, répondante en matière d'accommodement pour la loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'état et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements pour un motif religieux dans certains organismes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

REJET DE CONTRAT – APPEL D'OFFRE SUR INVITATION ÉCRITE - AGRANDISSEMENT DU CENTRE COMMUNAUTAIRE – 2, RUE DE LA FABRIQUE – SAINT-RENÉ-DE-MATANE – TECQ 2014-2018

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres a été lancé sur invitation écrite, le 22 juin 2018 relativement à l'agrandissement du centre communautaire situé au 2, rue de la Fabrique, Saint-René-de-Matane.

CONSIDÉRANT QU'une (1) soumission a été reçue, tel qu'il appert au procès-verbal d'ouverture de soumissions du 9 juillet 2018;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme la conseillère Johanne Fillion, et résolu :

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

DE rejeter la seule soumission reçue en date du 9 juillet 2018.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

ACHAT ET INSTALLATION – GÉNÉRATRICES – CENTRE COMMUNAUTAIRE ET MAIRIE – RPF – SAYABEC

CONSIDÉRANT la volonté de la Municipalité de se doter d'équipements fonctionnels pour les besoins en cas de sinistre afin d'assurer les services essentiels;

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière pour l'achat et l'installation de génératrices pour le centre communautaire et la mairie, résolution 2018-01-020;

CONSIDÉRANT QUE la Caisse Desjardins de la Matanie s'engage à verser une somme de vingt-trois mille dollars (23 000\$) pour la création d'un centre de crise;

CONSIDÉRANT QU'une convention de partenariat – visibilité – 2018 est intervenue entre les parties le 30 mai 2018, tel qu'il appert à la convention;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme la conseillère Julie Gagné, et résolu :

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

DE procéder à l'achat de génératrices pour le centre communautaire et la mairie au coût de douze mille cent dix-sept dollars (12 117\$), chacune, taxes en sus, tel qu'il appert à la soumission datée du 7 août 2018 et ce, pour un total de vingt-quatre mille deux cent trente-quatre dollars (24 234\$) taxes en sus.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

La vie communautaire.....

Dimanche le 9 septembre : Réunion des Chevaliers de Colomb.

Samedi et dimanche les 9 et 16 septembre 2018 : 9h Connais-tu ton voisin ?

Dimanche le 23 septembre : Brunch des Chevaliers de Colomb – Centre communautaire.

Samedi le 29 septembre : Soirée de danse du Club des 50 ans et plus – Centre communautaire

Jeux de société – Lundi p.m. et vendredi en soirée chaque semaine – Centre communautaire

Gym-Cerveau : Vendredi a.m. de chaque semaine – École. Pour infos : 418.566-2500, poste 2711.

La Cuisine collective : de la région de Matane offre des ateliers de cuisine. Pour infos : 418.562-7828. – **DÉBUT EN OCTOBRE 2018 : Surveillez les dates – à venir.**

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Bibliothèque municipale de St-René-de-Matane

HORAIRE

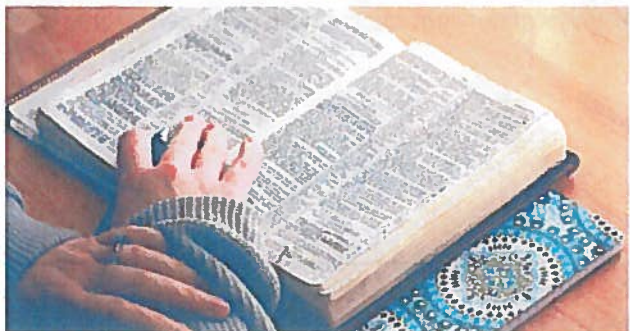
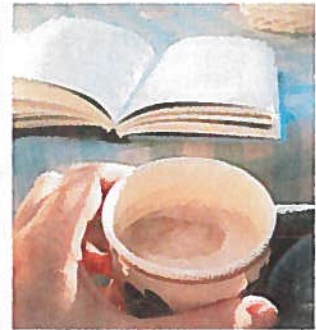
Mardi 8h30 à 11h30

Jeudi 18h30 à 20h30

Samedi 9h00 à 12h00

Téléphone: 418-224-1339 / 418-224-3721

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX



VENTE DE BARDEAU D'ASPHALTE

Activité de financement pour la réparation de la toiture de l'Église

Vous avez sûrement constaté que notre église a maintenant un nouveau toit. Cette réparation devenait urgente et les frais encourus se montent à près de 50 000 \$.

Pour commencer cette dépense, le conseil de la fabrique procède actuellement à la vente du lot boisé qu'elle possède. Mais comme ce ne sera pas suffisant, nous ferons bientôt appel à voter générosité en vous demandant un don de 25 \$, ce qui représente le prix d'une paquet de bardeau.

Cette campagne de financement sera lancée dans les prochains jours et nous préciserons la façon dont les montants seront recueillis.

S'ils le désirent, les donateurs auront droit à un reçu d'impôt et verront leur nom affiché à un endroit bien en vue dans l'Église.

Votre conseil de fabrique vous remercie à l'avance de votre compréhension et votre soutien.

*Source : Madame Jeanne-Aimée Paquet
Secrétaire de la Fabrique*



SERVICE RÉGIONAL DE SÉCURITÉ INCENDIE
MRC DE LA MATANIE
158, RUE SOUCY (3^E ÉTAGE)
MATANE (QUÉBEC) G4W 2E3

Matane, le 13 Août 2018

Objet : Rappel sur les feux à ciel ouvert

Bonjour à tous,

La période estivale est un moment attendu par la majorité d'entre nous. Pour certains, il s'agit de l'occasion pour passer de bons moments en famille. Pour d'autres c'est le moment de profiter de l'été ou encore tout simplement relaxer durant leurs vacances. Inévitablement, l'envie de faire des feux en plein air est intimement liée avec cette période de l'année. Cependant, il est important de savoir qu'il faut respecter certaines conditions afin de garder cette activité sécuritaire.

Permis de brûlage

Tout feu à ciel ouvert sur le territoire de la MRC de la Matanie nécessite l'obtention d'un permis de brûlage (à l'exception des feux dans les foyers extérieurs, sur les terrains de camping, réserve faunique).

Le permis est gratuit et traité rapidement. Une demande peut être faite :

- Directement aux bureaux de la municipalité concernée durant les heures d'ouvertures ;
- Directement aux bureaux de la MRC durant les heures d'ouvertures ;
- Directement sur le site internet de la MRC sous les rubriques « *services>sécurité incendie>Permis de brûlage* » (http://www.mrcdematane.qc.ca/services_securite_incendie.html).

Conditions particulières

Malgré l'obtention d'un permis de brûlage, TOUTE personne responsable d'un feu sur le territoire doit quand même respecter les exigences de l'annexe A remise avec le permis de brûlage. Lorsqu'un tel permis n'est pas requis, TOUTE personne responsable d'un feu doit s'assurer que:

- La vitesse des vents n'excède pas 25km/h ;
- L'indice de la Sopfeu n'est pas supérieur à « modéré » (<https://sopfeu.qc.ca/>) ;
- Ne brûler aucun déchet, détritrus, accélération, produit à base de caoutchouc ou toute autre matière semblable ;
- S'assurer du mieux que vous pouvez que les éjections de votre feu (fumée et tisons) respectent le confort du voisinage ;
- Respecter toute autre exigence propre au règlement municipal visé par le brûlage.

Si la conformité des conditions de brûlage n'est pas atteinte, le brûlage ne pourra pas avoir lieu.

Merci de faire attention à notre belle région et d'effectuer des feux de façon sécuritaire!

Pour toute question, contactez :

Antoine Bourdon, TPI
Préventionniste incendie
Téléphone : (418) 562-6734 poste 326
Courriel : antoine.bourdon@lamatanie.ca

Connais-tu ton voisin?

9 ET 16 SEPTEMBRE 2018



Jusqu'à
1000\$
À GAGNER!

Rassemblement
ET COLLATION
À L'ARRIVÉE

Secteur est : 9 SEPTEMBRE 2018 DÈS 9H
POINT DE DÉPART: ÉGLISE DE SAINT-ADELME, 220 RUE PRINCIPALE

Secteur ouest : 16 SEPTEMBRE 2018 DÈS 9H
POINT DE DÉPART: CENTRE COMMUNAUTAIRE GABRIEL RAYMOND
DE BAIE-DES-SABLES, 117 ROUTE 132

Concours
photo
AVEC

INVITATION SPÉCIALE!

LANCEMENT «UN MOMENT POUR SOI»

MARDI 2 OCTOBRE, 13H-30
CENTRE COMMUNAUTAIRE,
ST-RENÉ

POUR INFORMATION : 418-566-6407



Regroupement des femmes
de la région de Matane





Chevaliers de Colomb

Conseil N° 8880

Trois-Montagnes

Saint-René de Matane C.P. 129 QC G0J 3E0

Tél. : (418) 224-3458

Les dons donnés pour l'année Colombienne Du 01^e juillet 2017 au 30 juin 2018

| | |
|--|------------------|
| Corporation de Développement de Sainte-Paule | \$ 75.00 |
| École de St-René de Goupil | \$ 369.10 |
| Opération Enfant Soleil | \$ 254.00 |
| Notre Jardin Biologique | \$ 25.00 |
| Les Grands Amis de la région de Matane | \$ 200.00 |
| Fabrique de Sainte-Paule | \$ 265.50 |
| Fabrique de St- René | <u>\$ 265.50</u> |

Total = \$ 1 454.10

Source : Monsieur Gérard Chassé